



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Santé publique - Obésité dans le nord

Question écrite n° 17674

Texte de la question

M. Matthieu Marchio attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'enjeu de la prévention et de la prise en charge de l'obésité en France. Le nombre de personnes atteintes par cette pathologie (définie par un IMC supérieur à 30 kg/m²) a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, passant de 8,5 % de personnes souffrant d'obésité en 1997 à 17 % en 2020, soit plus de 8,5 millions de citoyens français concernés. Plus inquiétant encore, 34 % des enfants de 2 à 7 ans et 21 % des enfants de 8 à 17 ans étaient ainsi en situation de surpoids ou d'obésité en 2020 et les personnes en situation de précarité sont plus particulièrement concernées. Le nord de la France est particulièrement impacté avec un taux record de 22,1 %. L'impact économique et sociétal de l'obésité en France est également considérable : elle coûterait chaque année 8,4 milliards d'euros à l'assurance maladie, 1,3 milliard d'euros aux complémentaires santé et 900 millions d'euros aux entreprises, sans compter les surcoûts générés pour les personnes en situation d'obésité dans leur vie quotidienne. Les professionnels de santé constatent que l'obésité est devenue une véritable épidémie non contagieuse ainsi qu'une maladie multifactorielle complexe aux conséquences graves, tant sur l'état de santé physique (augmentation du risque de contracter certains cancers, des maladies cardiovasculaires, du diabète de type 2, des maladies respiratoires et cardiaques chroniques, etc.) que sur l'état psychique des individus, leur insertion sociale et professionnelle ou encore leur vie personnelle. Il est aujourd'hui urgent d'agir et de faire de l'obésité une priorité nationale de santé publique, en reconnaissant son caractère pathologique chronique et multifactoriel. Alors qu'une enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité prévoit que 29 % des Français pourraient être en situation d'obésité en 2030, M. le député interroge Mme la ministre sur ses intentions ainsi que sur les axes de travail prioritaires notamment sur la prochaine feuille de route sur l'obésité. Une action interministérielle forte semble indispensable, ainsi que la reconnaissance de l'obésité comme maladie chronique et affection longue durée. Mais des politiques de prévention bien plus fortes sont également attendues, les messages sur les conséquences dramatiques de cette pathologie ne sont pas suffisamment visibles, il lui demande donc, sans stigmatiser ces malades, des campagnes de communication de prévention et d'information efficaces sur ce fléau et souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17674

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3600

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)